

**Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : Examen des caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation<sup>1</sup>**

Frédéric Ouellet et Marie-Marthe Cousineau  
Université de Montréal

---

<sup>1</sup> Nous remercions le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) sans qui cette recherche n'aurait pu être menée à bien. Les auteurs tiennent également à remercier les évaluateurs et le comité éditorial pour leurs commentaires sur la version préliminaire de cette étude.

Depuis que la violence conjugale n'est plus considérée comme une problématique du domaine privé - au début des années 1970 les féministes ont grandement contribué à rendre celle-ci publique - de nombreux chercheurs de diverses disciplines se sont efforcés d'accroître les connaissances sur ce phénomène. Deux sources ont été plus spécialement mises à contribution en vue d'atteindre cet objectif : les données officielles issues des autorités policières, judiciaires et pénales et les sondages de victimisation généraux et spécifiques. Chacune de ces sources a ses limites, qui ont déjà été documentées, mais chacune apporte aussi son lot de connaissances qui n'existent pas en dehors d'elles. En particulier, les sondages de victimisation ont permis de montrer que seule une petite part de la violence conjugale était dénoncée aux autorités et de lever le voile sur ces situations qui n'étaient pas déclarées aux autorités.

À partir d'un sondage populationnel, la présente recherche vise à préciser les facteurs qui permettent de prédire l'avènement d'une situation de violence conjugale à partir de différentes dimensions qui s'y rapportent. L'étude qui fait l'objet de cet article n'a pas la prétention de faire l'examen exhaustif des facteurs qui s'associent à la probabilité qu'une femme québécoise soit victime de violence conjugale. La base de données mise à contribution est trop restrictive pour y prétendre. Il est proposé dans ce chapitre de faire l'examen de la violence conjugale subie par les femmes sur la base du sondage de victimisation le plus important produit au Canada, soit le cycle 23 de *l'Enquête sociale générale (ESG)* de 2009. Il n'est donc pas pertinent dans le cas présent de faire la recension des écrits des facteurs liés à la violence conjugale. Cet exercice apparaît en effet futile, dans la mesure où la sélection des indicateurs dépend en grande partie de leur disponibilité, le choix des facteurs est limité à ceux qui se retrouvent dans l'ESG. Ce chapitre se limite en conséquence à une analyse empirique exploratoire qui met à contribution les facteurs disponibles et cherche à voir s'ils permettent une connaissance valable, bien que fragmentaire, des facteurs à l'œuvre dans les situations de violence conjugale dénoncées dans cette enquête. À la suite de cet examen, nous allons porter une attention particulière aux implications pratiques des résultats obtenus, nous allons également mettre en perspective la pertinence de ces mêmes résultats.

## **1 Problématique**

Selon Statistiques Canada, en 2007, 40 165 victimes ont signalé des crimes commis en contexte conjugal aux différents corps de police du pays. Peu importe le type de données, qu'il

s'agisse des statistiques policières ou des sondages de victimisation, un élément ressort : parmi les victimes, les femmes sont surreprésentées. De plus, peu importe le pays, l'ensemble des femmes est à risque d'être victime de violence de la part du conjoint (Garcia-Moreno, Jansen, Ellsberg, Heise et Watts, 2005).

Il est par ailleurs connu que ce type de violence criminelle est l'un des moins rapportés aux autorités. Gartner et Macmillan (1995) démontrent que plus la relation est intime entre la victime et l'agresseur, moins il est probable que la police soit informée de l'acte violent. Le chiffre noir est donc important en violence conjugale, ce qui amène ces auteurs à conclure que la manière dont la justice pénale appréhende la violence faite aux femmes est systématiquement biaisée puisqu'elle se base sur la portion des cas portés à son attention. Dans ces circonstances, les sondages de victimisations représentent une alternative intéressante pour sonder les victimes qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles. Autrement dit, les sondages de victimisation peuvent être utiles pour estimer la prévalence de la violence conjugale, mais aussi pour identifier les facteurs qui permettent de détecter ces victimes « invisibles ».

La connaissance de ces facteurs serait notamment utile pour les intervenants qui œuvrent le domaine de la santé publique. Coker, Smith, McKeown et King (2000) indiquent en effet qu'une partie importante des femmes victimes de violence conjugale utilise les services de santé. Ils ajoutent qu'en comparaison avec les autres femmes, les femmes victimes de violence conjugale utilisent davantage les services de soins de santé (les services d'urgence, les établissements de soins primaires, et les organismes de santé mentale).

La violence conjugale prend différentes formes. Elle peut être physique, sexuelle, psychologique ou économique (Gouvernement du Québec, 1995). La violence contre les femmes est un problème social complexe que l'on peut examiner selon différentes dimensions : la victime, le conjoint aux comportements violents et le contexte dans lequel prennent place les actes de violence. Certaines caractéristiques des femmes augmentent la probabilité que le problème apparaisse (Caetano, Ramisetty-Mikler et Harris, 2008; Cattaneo et Goodman, 2005). Autrement dit, des femmes sont plus à risque que d'autres d'être violentées, par un conjoint ou un ex-conjoint. Les écrits font ressortir de multiples déterminants qui distinguent les femmes qui sont victimes de violence conjugale, dont : l'âge, le revenu, l'éducation, l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'état de santé, les antécédents de violence familiale, le réseau de soutien social (Fagan et Browne, 1994; Hilton, Harris, Rice, Lang, Cormier et Lines, 2004; Lauritsen et

Rennison, 2006; Rennison et Welchans, 2000). Les caractéristiques du conjoint sont aussi utiles pour comprendre la dynamique de cette violence; après tout, il porte la responsabilité de l'acte. On identifie, par exemple : le statut d'emploi, la consommation d'alcool et de drogues, les antécédents de violence familiale, les troubles de personnalité ou encore l'état de la santé mentale (Fagan et Browne, 1994; Farrington et Loeber, 2000; Harris, Hilton et Rice, 2011; Moffitt et Caspi, 1998). Bien que plusieurs caractéristiques soient associées tant à la victime qu'à son agresseur, celles-ci sont loin de faire consensus, par conséquent, l'état des recherches actuelles permet difficilement de dresser un profil précis des acteurs impliqués. À partir d'une étude longitudinale (*Dunedin Multidisciplinary Health and Developmental Study*), Moffitt et Caspi (1999) concluent qu'il est indispensable d'accroître les connaissances sur les caractéristiques des victimes et des agresseurs, afin de parvenir à une meilleure compréhension du phénomène de la violence conjugale. Une meilleure connaissance des facteurs de risque demeure un enjeu actuel.

Une meilleure compréhension des déterminants de la violence conjugale nécessite la prise en compte non seulement du profil des victimes et des agresseurs, mais aussi de la relation. Ce chapitre s'intéresse aux différentes dimensions de la violence conjugale et tente de départager l'importance de leur influence sur les risques de victimisation conjugale des femmes québécoises. Plus précisément, nous voulons déterminer l'influence qu'exercent les caractéristiques des femmes, des conjoints et de la relation sur les probabilités que celles-ci soient victimes de violence conjugale. On cherche à savoir si la probabilité qu'un événement se produise (ici la violence conjugale) est plus élevée lorsqu'un ou plusieurs facteurs de risque y sont associés.

## **2 Méthodologie<sup>2</sup>**

Les données utilisées proviennent de l'ESG de 2009 produite par Statistique Canada. Nous examinons plus précisément le Cycle 23 de l'ESG – Victimisation. Il s'agit d'une enquête transversale dont le but est de mieux comprendre comment les Canadiens perçoivent le crime et le fonctionnement du système de justice ainsi que leurs expériences de victimisation (Statistique Canada, 2010). Il s'agit d'une enquête à participation volontaire, qui porte sur les déclarations de la victime. Elle recueille des données sur la victimisation criminelle subie par la population âgée de 15 ans et plus résidant dans une des provinces ou un des territoires du Canada. Les données

---

<sup>2</sup> Bien que la recherche et les analyses soient fondées sur des données de Statistique Canada, les opinions exprimées ne représentent pas celles de Statistique Canada.

ont été collectées entre le 2 février 2009 et le 30 novembre 2009. Tous les répondants ont été interviewés par téléphone. Les personnes vivant dans des ménages sans téléphone (0,9 %) et les personnes n'ayant que le service de téléphone cellulaire (8 %) sont ainsi exclues (Statistique Canada, 2009). La participation à cette enquête est volontaire et des données ont été obtenues directement auprès 19 422 répondants<sup>3</sup>.

Certaines questions de l'ESG portent sur la violence conjugale : en particulier, le cas échéant, sur la nature et la fréquence des événements. Cette enquête fournit également de l'information sur les caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques, mais aussi sur une multitude de thématiques (les caractéristiques du conjoint ou ex-conjoint, les réseaux sociaux, l'emploi du temps, la santé, etc.) que l'on peut relier à l'expérience de victimisation. Il s'agit d'une source de données unique sur les expériences de victimisations des Canadiens.

La présente recherche s'intéresse à un sous-échantillon de l'ESG; soit aux femmes résidentes du Québec qui étaient en couple au moment de l'interview. Au final, l'examen des facteurs associés à la probabilité de victimisation en contexte conjugal porte sur la déclaration de 1028 femmes, soit 5,3 % des répondants<sup>4</sup>. De nombreux travaux montrent que les ex-conjoints sont responsables d'une partie substantielle de la violence conjugale (Rinfret-Raynor, Dubé, Drouin, Maillé et Harper, 2008). Cependant, outre les comportements violents des ex-conjoints, l'ESG ne contient aucune information sur ceux-ci ou sur la relation qui les a unis à la répondante. Par exemple, on ne connaît pas leur âge, leurs habitudes de consommation d'alcool ou de drogues, ou encore la durée de la relation. De plus, l'ESG ne permettant pas de distinguer le nombre d'ex-conjoints, il est possible qu'une femme ait eu plusieurs partenaires durant la période fenêtre. Comme on s'intéresse aux facteurs de risque, il semble justifié dans ces conditions d'exclure ce type de victimisation. Il s'agit évidemment d'une limite.

## 2.1 La violence conjugale

Les analyses portent sur deux formes de violence conjugale au cours des 5 dernières années; la violence psychologique/exploitation financière et la violence physique/sexuelle. Les items qui permettent de mesurer ces deux dimensions ont été élaborés à partir des résultats

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur ESG 2009 (élaboration de l'instrument, échantillonnage, sources des données, évaluation de la qualité, etc.), consulter le site de Statistique Canada : [http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2).

<sup>4</sup> 19 422 participants (femmes 55,1 % X québécoises 18,9 % X mariées/en union libre 51,6 %) = 5,3 %.

d'essais qualitatifs (issus de groupes de discussion), d'un essai pilote et des comptes rendus des intervieweurs. La violence psychologique et financière comprend sept items. Pour chacun des éléments, il est demandé au répondant si chaque énoncé décrit ou non un comportement du conjoint actuel<sup>5</sup>. La prévalence de la violence psychologique dans l'échantillon utilisé est de 10,3 %. Autrement dit, une femme sur dix a répondu oui à au moins un des items de cette dimension. La violence physique et sexuelle est mesurée à l'aide de neuf items<sup>6</sup>. On constate que 2,8 % des femmes du Québec déclarent avoir été victimes d'au moins une forme de violence physique ou sexuelle. La faible proportion de la violence physique/sexuelle ne permet pas d'analyser cette dimension de manière indépendante, pour répondre à une exigence d'ordre statistique, il devient nécessaire de combiner les deux dimensions. En somme, lorsque l'on combine la violence psychologique/exploitation financière à la violence physique/sexuelle, la proportion de femmes victimes de violence conjugale par le partenaire actuel est de 11,4 %.

## **2.2 Les caractéristiques des femmes, des partenaires et de la relation**

Dans cette étude, on s'intéresse à trois groupes de facteurs : les caractéristiques de la femme, du conjoint actuel et de la relation. Les statistiques descriptives de ces caractéristiques sont présentées au Tableau 1. Les épisodes de consommation excessive d'alcool par la femme et le conjoint indiquent, lors du dernier mois, s'il y a eu ou non des occasions où cinq consommations ou plus d'alcool ont été bus durant un même événement. Il est à noter que l'ESG contient davantage d'information sur la répondante que sur le conjoint actuel. Par exemple, les renseignements relatifs à la présence d'une incapacité, la prise de médicaments et le sentiment de sécurité ne sont pas disponibles pour le conjoint. La présence d'une incapacité physique et/ou mentale est mesurée par la présence d'une condition physique, psychologique, émotionnelle ou

---

<sup>5</sup> Les sept items sont les suivants : 1) « Il essaie de limiter les contacts que vous entretenez avec votre famille ou vos amis »; 2) « Il vous rabaisse ou vous dit des mots blessants »; 3) « Il est jaloux et/ou ne veut pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes »; 4) « Il lui arrive de blesser ou de menacer de blesser un de vos proches »; 5) « Il exige de savoir avec qui et où vous êtes en tout temps »; 6) « Il lui arrive d'endommager ou de détruire de vos biens ou votre propriété »; 7) « Il vous empêche de connaître votre revenu familial, ou d'y avoir accès, même si vous le demandez » (Statistique Canada, 2010 : p. 79-82).

<sup>6</sup> Les neuf items de la violence physique et sexuelle sont : 1) « est-ce que votre conjoint/partenaire actuel a menacé de vous frapper avec son poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser »; 2) « est-ce qu'il vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser »; 3) « est-ce qu'il vous a poussé, empoigné ou bousculé d'une façon qui aurait pu vous blesser »; 4) « est-ce qu'il vous a donné un coup de pied, mordu ou donné un coup de poing »; 5) « est-ce qu'il vous a frappé avec un objet qui aurait pu vous blesser »; 6) « est-ce qu'il vous a battu »; 7) « est-ce qu'il a tenté de vous étrangler »; 8) « est-ce qu'il a utilisé ou menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre vous »; 9) « est-ce qu'il vous a forcé à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant » (Statistique Canada, 2010 : p. 83-86).

mentale qui limite les activités à la maison, au travail, à l'école ou dans tout autre domaine. Il a également été demandé à la répondante si elle prenait des médicaments vendus sur ordonnance (prescription) ou en vente libre pour l'aider à dormir, pour se calmer ou pour l'aider à se sortir d'une dépression. La variable utilisée indique si au moins l'un de ces médicaments a été pris par la répondante au cours du dernier mois. Le sentiment de sécurité est mesuré à partir de trois indicateurs<sup>7</sup> qui sont regroupés dans une échelle standardisée (alpha de Cronbach = 801).

**Tableau 1**  
**Statistiques descriptives et résultats des analyses bivariées (test de moyenne et Chi-carré)**

Les caractéristiques des femmes		V.C. (Sign.)
Âge (âge en année de vie)	Moy. : 48,21 (14,62)	p=0,078†
Scolarité : pas diplôme d'études sec. (1 =diplôme; 0=sans diplôme)	Sans diplôme : 14,9 % Diplôme : 85,1 %	n. s.
Scolarité : collégial (CÉGEP) (1 =oui; 0=non)	Non : 80,0 % Oui : 20,0 %	n. s.
Scolarité : universitaire (1 =oui; 0=non)	Non : 74,0 % Oui : 26,0 %	n. s.
Scolarité : CEGEP ou universitaire (1 =oui; 0=non)	Non : 54,0 % Oui : 46,0 %	n. s.
Travail rémunéré (1 =oui; 0=non)	Non : 42,8 % Oui : 57,2 %	n. s.
Consommation d'alcool (0= ne boit jamais ou n'a pas bu au cours du dernier mois; 1= une ou deux fois au cours du mois ou une fois par semaine; 2= de 2 à 3 fois par semaine; 3= de 4 à 6 fois par semaine ou tous les jours)	Jamais : 27,7 % 1-2 fois/mois : 42,3 % 2-3 fois/semaine : 18,8 % 4 fois ou plus/semaine : 11,2 %	p=0,051*
Consommation excessive d'alcool (mois) (1 =oui; 0=non)	Non : 83,3 % Oui : 16,7 %	p=0,000***
Incapacité physique et/ou mentale (1 =oui; 0=non)	Non : 74,7 % Oui : 25,3 %	p=0,001**
Médication (calmer, dépression, dormir) (1 =oui; 0=non)	Non : 82,8 % Oui : 17,2 %	p=0,001**
Sentiment de sécurité (3 indicateurs : indice standardisé)	Moy. : 0,00 (1,00)	p=0,001**
Les caractéristiques du partenaire/conjoint actuel		
L'âge	Moy. : 50,12 (15,06)	n. s.

<sup>7</sup> Les indicateurs correspondent aux questions suivantes (réponse notée sur une échelle de type Likert) : « À quel point vous sentez-vous en sécurité face à la criminalité lorsque vous marchez seul/seule dans votre voisinage quand il fait noir? »; « Lorsque vous êtes seul/seule chez vous en soirée ou la nuit? »; « De façon générale, à quel point êtes-vous satisfait de votre sécurité personnelle par rapport au crime? » (Statistique Canada, 2010 : p. 23-25).

VIOLENCE CONJUGALE : LA FEMME, L'HOMME ET LA RELATION

(âge en année de vie)		
Scolarité : pas diplôme d'études sec. (1 =diplôme; 0=sans diplôme)	Sans diplôme : 17,1 % Diplôme : 82,9 %	n. s.
Scolarité : collégial (CÉGEP) (1 =oui; 0=non)	Non : 85,6 % Oui : 14,4 %	n. s.
Scolarité : universitaire (1 =oui; 0=non)	Non : 73,9 % Oui : 26,1 %	n. s.
Scolarité : CÉGEP ou universitaire (1 =oui; 0=non)	Non : 59,5 % Oui : 40,5 %	n. s.
Travail rémunéré (1 =oui; 0=non)	Non : 32,0 % Oui : 68,0 %	p=0,058†
Consommation d'alcool (0= ne boit jamais ou n'a pas bu au cours du dernier mois; 1= une ou deux fois au cours du mois ou une fois par semaine; 2= de 2 à 3 fois par semaine; 3= de 4 à 6 fois par semaine ou tous les jours)	Jamais : 20,1 % 1-2 fois/mois : 37,3 % 2-3 fois/semaine : 22,5 % 4 fois ou plus/semaine : 20,1 %	n. s.
Consommation excessive d'alcool (mois) (1 =oui; 0=non)	Non : 73,2 % Oui : 26,8 %	p=0,010**
Les caractéristiques de la relation		
Statut matrimonial (union libre ou marié)	Union libre : 38,7 % Marié : 61,3 %	p=0,073†
Différence d'âge (âge du conjoint – âge de la conjointe)	Moy. : 1,91 (5,03)	n. s.
Durée de la relation (en année)	Moy. : 20,83 (15,77)	n. s.
Enfant (1 =oui; 0=non)	Non : 55,3 % Oui : 44,7 %	n. s.
Centre urbain (1 =oui; 0=non)	Non : 21,1 % Oui : 78,9 %	n. s.

Source : Auteur

† = p<0,1; \* = p<0,05; \*\* = p<0,01; \*\*\* = p<0,001 (Les écarts-types sont entre parenthèses.)

Enfin, certaines caractéristiques ont été écartées des analyses. Deux raisons expliquent ces décisions : 1) le nombre de cas trop peu nombreux (consommation de drogues (femme et conjoint), appartenance à une minorité visible (femme et conjoint); 2) l'absence de lien significatif avec la violence conjugale révélée à partir d'analyses bivariées<sup>8</sup> réalisées dans un premier temps : revenu annuel (femme), sentiment d'appartenance à la communauté (femme),

<sup>8</sup> Les analyses bivariées ont pour caractéristique de s'intéresser à l'association entre deux variables. Différents tests permettent de vérifier l'existence de relation statistiquement significative entre deux variables, p. ex. l'ANOVA et le Chi-carré.



isolement (femme), nombre de sorties en soirée à l'extérieur du domicile (femme) et autres expériences de victimisation (femme).

### 3 Résultats

La stratégie d'analyse déployée consiste d'abord, à l'aide d'analyses bivariées (test de moyenne et Chi-carré), à déterminer les caractéristiques qui s'associent aux expériences de violence conjugale des répondantes. Ces analyses bivariées permettent d'identifier cinq caractéristiques des femmes qui sont associées à l'occurrence de la violence conjugale : l'âge, un travail rémunéré, les épisodes de consommation excessive d'alcool, une incapacité physique et/ou mentale, la prise de médicaments et le sentiment de sécurité. En ce qui a trait aux caractéristiques des conjoints actuels, à l'instar des caractéristiques des femmes, on constate que l'occupation d'un travail rémunéré et les épisodes de consommation excessive d'alcool sont deux éléments qui prédisent la victimisation des femmes dans un contexte conjugal. Pour les caractéristiques de la relation, seul le statut matrimonial entretient un lien avec la violence conjugale. Les femmes mariées sont plus à risque.

**Tableau 2**  
**Les probabilités de violence conjugale en fonction des caractéristiques des femmes, des conjoints et de la relation : modèle de régression logistique**

	Modèle	
	Exp. (B)	Sign.
L'âge (femme)	0,966	0,000***
Travail rémunéré (femme)	0,714	0,133
Consommation excessive d'alcool (femme)	1,327	0,343
Incapacité physique et/ou mentale	1,971	0,002**
Médication (calmer, dépression, dormir)	1,903	0,008**
Sentiment de sécurité	0,714	0,001***
Travail rémunéré (conjoint)	0,673	0,130
Consommation excessive d'alcool (conjoint)	1,496	0,115
Statut matrimonial	1,677	0,032*
Modèle		0,000***
R-deux de Nagelkerke	0,103	

Source : Auteur

\* = p<0,05; \*\* = p<0,01; \*\*\* = p<0,001

Lorsqu'on intègre les caractéristiques de la femme, de l'homme et de la relation dans un modèle de régression logistique<sup>9</sup>, on constate que l'effet du travail et la consommation excessive d'alcool disparaissent chez les femmes et les hommes. Les résultats montrent que les probabilités d'une femme d'être victime de violence conjugale diminuent avec l'âge, l'effet de majoration est de 0,035 par an. En guise d'exemple, les probabilités qu'une femme de 20 ans soit victime de violence conjugale sont 1,5 fois supérieures à une femme de 34 ans. En somme, les jeunes femmes sont plus à risque. Les femmes qui rapportent une incapacité physique ou mentale et celles qui rapportent la prise de certains médicaments sont respectivement deux fois plus à risque de victimisation en contexte conjugal. L'impact de ces deux facteurs est probant dans le modèle. Le sentiment de sécurité est aussi associé à la violence conjugale, chaque fois que l'indice augmente d'un écart-type les probabilités d'être victime de violence conjugale diminuent de 1,40 fois. Autrement dit, les risques de victimisation sont plus faibles chez les femmes qui ont un sentiment de sécurité élevé. Finalement, on observe dans ce modèle que les femmes mariées ont 1,67 fois plus de probabilités d'être victimes de violence conjugale. Ce résultat, contradictoire avec la littérature, reflète possiblement un biais d'échantillonnage, nous y reviendrons.

Jusqu'à maintenant, nous avons considéré l'effet de chaque facteur de manière indépendante. Or, il est possible qu'il y ait des interactions entre les facteurs examinés, que les risques de violences conjugales soient plus probables dans certains contextes ou situations, p. ex. lorsque la femme et le conjoint rapportent tous deux une consommation excessive d'alcool. Les effets d'interaction<sup>10</sup>, la combinaison de deux facteurs, présentés au Tableau 3 permettent de capter des effets contextuels. On y constate que : 1) lorsque les hommes et les femmes occupent un emploi rémunéré, il est moins probable que la femme soit victime de violence de la part de son conjoint; 2) lorsque les deux partenaires reconnaissent avoir des épisodes de consommation excessive d'alcool, il est plus probable que la violence apparaisse au sein du couple. Lorsqu'on combine l'incapacité physique et mentale à la prise de médicaments, on observe que les femmes qui déclarent à la fois ces deux situations sont presque quatre fois plus susceptibles d'être

---

<sup>9</sup> Les analyses multivariées ont pour caractéristique de s'intéresser à la distribution conjointe de plusieurs variables à la fois. Toutes choses étant égales par ailleurs, est-ce que l'effet de l'âge, découvert par le biais d'analyses bivariées, se maintient lorsque l'on contrôle pour d'autres facteurs (incapacité, médicaments, etc.)?

<sup>10</sup> Dans le cas présent les effets d'interaction permettent d'expliquer si la probabilité qu'une femme soit victime de violence conjugale est conditionnée par le couplage de deux variables explicatives. Plus concrètement, les femmes qui rapportent une consommation **et** une incapacité ont-elles significativement plus de risques d'être victimes de la part de leur conjoint?

victimes de violence conjugale. Ainsi, les effets d'interaction font ressortir le risque accru de deux situations et l'effet protecteur d'une autre.

**Tableau 3**  
**Les probabilités de violence conjugale, l'analyse des effets d'interaction : modèle de régression logistique**

	<b>Modèle</b>	
	<b>Exp. (B)</b>	<b>Sign.</b>
L'âge (femme)	0,973	0,001***
Sentiment de sécurité	0,696	0,000***
Statut matrimonial	1,621	0,043*
Effet d'interaction — Travail rémunéré Travail rémunéré (femme) * Travail rémunéré (conjoint)	0,646	0,041*
Effet d'interaction — Consommation excessive d'alcool Cons. excessive (femme) * Cons. excessive (conjoint)	1,762	0,044*
Effet d'interaction – Incapacité/médication Incapacité physique et/ou mentale * Médication	3,651	0,000***
Modèle		0,000***
R-deux de Nagelkerke	0,090	

Source : auteur

\* =  $p < 0,05$ ; \*\* =  $p < 0,01$ ; \*\*\* =  $p < 0,001$

Il n'est toutefois pas possible dans cette étude de déterminer la chaîne causale. Par exemple, on ne peut pas avancer que la prise de médicaments cause la violence conjugale ou, à l'inverse, que la violence conjugale cause la prise de médicaments. Les résultats montrent uniquement l'existence d'une relation entre la violence conjugale et les diverses caractéristiques qui s'y associent.

#### **4 Implications pratiques**

Les résultats présentés comportent des implications pratiques non négligeables. Les modèles permettent non seulement d'identifier de nombreux facteurs qui s'associent aux victimisations en contexte conjugal, ils expliquent également une part non négligeable du phénomène à l'étude. Habituellement, en sciences sociales, on se satisfait d'une variance expliquée qui oscille autour de 10 %. Nos modèles finaux s'approchent de ce seuil d'explication, et ce, avec un instrument qui n'est pas précisément conçu à l'appréhension des expériences de victimisation conjugales. Les travaux empiriques dans le domaine soulignent notamment l'importance des traits de personnalité antisociaux (Felson et Lane, 2010; Harris *et al.*, 2011), de

l'impulsivité (Farrington et Loeber, 2000; Moffitt et Caspi, 1998), des abus subis à l'enfance (Kantor, 1990, 1993), des problèmes d'alcool (Caetano, Vaeth et Ramisetty-Mikler, 2008; Hilton *et al.*, 2004) et des caractéristiques des quartiers (Caetano, Ramisetty-Mikler et Harris, 2010; Frye, 2007) comme autant de facteurs de risque associés aux situations de violence conjugale, entre autres. La base de données, le cycle 23 de l'ESG, constitue un sondage de victimisation général, ne donne pas accès à plusieurs de ces facteurs de risque. Par ailleurs, l'utilisation d'un échantillon populationnel contraint l'utilisation de certains renseignements en raison de leur faible occurrence. En outre, très peu de femmes dans cette recherche rapportent consommer des drogues ou appartenir à une minorité ethnique, ce qui empêche l'utilisation de ces caractéristiques dans la prédiction des probabilités de victimisation.

L'expérience d'une forme de victimisation, y compris la violence conjugale, est somme toute un événement rare. Sa révélation l'est encore plus pour différentes raisons. Par exemple, dans certains cas, les femmes ne lisent tout simplement pas la situation comme en étant une de violence, mais simplement comme une condition de vie. Il importe de rappeler que le but de cette recherche était d'identifier des facteurs qui permettent de distinguer les femmes victimes de violence conjugale de celles qui ne le sont pas. Un pas dans cette direction aura néanmoins pu être franchi, ne serait-ce qu'à partir d'un nombre limité d'éléments pouvant entrer en ligne de compte.

D'une part, les analyses réalisées font effectivement ressortir des caractéristiques propres aux femmes qui sont les plus susceptibles de vivre un épisode de violence conjugale. Ces caractéristiques pourraient donc servir à améliorer la détection des femmes qui sont le plus à risque de subir de la violence conjugale. Bien qu'il puisse sembler anodin, ce constat est important puisque, dans le sous-échantillon examiné, seule une infime minorité des femmes victimes conjugales indiquent avoir rapporté leur victimisation aux autorités. Il faut donc pouvoir les découvrir autrement. Les résultats de notre étude pourraient notamment être utiles en santé publique, sachant qu'une grande proportion des femmes victimes de violence conjugale transite par les services de santé (Coker *et al.*, 2000). D'autant plus que les caractéristiques mises en évidence dans les analyses sont facilement observables ou évaluables. D'autre part, l'analyse des effets d'interaction a permis certaines combinaisons de facteurs ou certains contextes plus à risque, par exemple lorsque des épisodes de consommation excessive d'alcool sont rapportés par

les deux conjoints, mais aussi des contextes où les risques sont moindres, par exemple lorsque les deux conjoints travaillent.

## **5 Limites et réserves**

Une étude de la violence conjugale à l'aide de l'ESG n'est pas sans limites, comme on vient de le voir. Bien que l'ESG ne soit pas conçu principalement pour identifier les facteurs spécialement associés à la violence conjugale, certaines améliorations de cet instrument qui en traite néanmoins sont souhaitables, sans qu'il soit nécessairement question d'en changer la vocation. D'abord, il est difficile de comprendre pourquoi le sondage permet d'évaluer la prévalence de la victimisation en contexte conjugal des ex-conjoints, sans toutefois se renseigner sur ces derniers. On rappelle qu'aucune caractéristique sur les relations passées ou les ex-conjoints n'est disponible dans l'ESG. Cette absence est d'autant incompréhensible que plusieurs travaux empiriques montrent que la violence conjugale entre ex-conjoints représente une part importante du phénomène (Campbell, 2004 ; Rinfret-Raynor *et al.*, 2008). Conformément à ce qui se fait concernant les relations actuelles, il serait intéressant de recueillir des renseignements similaires sur les relations antérieures. Ensuite, il serait également opportun d'ajouter des questions sur les abus durant l'enfance. Globalement, il s'agit d'un important facteur de risque de victimisation identifié dans plusieurs études empiriques (Kantor, 1990, 1993). En outre, quand cela se produit, il serait intéressant d'examiner le comportement violent des victimes, afin de mieux comprendre la dynamique de la violence. Il est possible que la violence mutuelle puisse expliquer certains paramètres de la violence conjugale, par exemple la gravité ou la fréquence des comportements violents. Ajoutons que pris hors contexte, certains items de la dimension de la violence psychologique ne semblent pas si graves, parfois même banals (par exemple : « Il vous rabaisse ou vous dit des mots blessants »). Isolés, peut-on utiliser ces items pour mesurer la violence conjugale ? Sans la combinaison avec d'autres items ou sans le contexte, certains items peuvent élargir le concept de violence conjugale et contribuer à gonfler artificiellement la prévalence de ce type de victimisation. Enfin, qu'il s'agisse de violence psychologique ou physique, la définition utilisée dans l'ESG ne considère pas le contexte dans lequel l'acte violent se produit : auto-défense, résistance violente, contrôle, domination. Il serait approprié de mettre en contexte les éléments inclus dans la définition. Il serait ainsi possible d'identifier le type de violence conjugale selon la typologie de Johnson (2008) qui distingue trois types de violence

conjugale (terrorisme intime, résistance violente et violence mutuelle) et d'examiner les facteurs qui s'associent à chaque type de violence.

La prévalence qui ressort du cycle 23 de l'ESG est-elle représentative de la situation de violence conjugale au Canada et au Québec? Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un sondage téléphonique, pour lequel la participation est volontaire et où on ne peut pas garantir que le contexte de l'entretien est sécuritaire. Par exemple, il est possible que le mari violent soit à proximité lors de l'entretien. On peut alors se demander si les femmes victimes de violence conjugale sont prêtes à se confier ou à témoigner de leur expérience à une telle enquête, hors de tout lien de confiance et sans alliance thérapeutique avec l'intervieweur. Il est aussi possible que certaines femmes victimes de violence conjugale acceptent de répondre à un tel sondage, mais mentent au sujet de leur expérience de victimisation (faux négatifs).

En somme, il est possible d'affirmer que l'ESG ne rejoint pas l'ensemble des victimes de violence conjugale et, par la même occasion, risque fort de sous-estimer la prévalence de la violence conjugale au Canada. Les limites de cet instrument doivent nécessairement accompagner son utilisation. Pour améliorer la représentativité de ce sondage, la manière dont les données sont collectées mérite d'être repensée, en s'inspirant notamment du modèle américain où l'enquête nationale repose sur des entretiens réalisés en face à face.

\*\*\*\*\*

Les limites et les réserves soulignées sont davantage dirigées vers la représentativité de l'ESG en matière de violence conjugale. Nous croyons que le sondage dans sa forme actuelle ne permet pas de rejoindre l'ensemble des femmes victimes de violence conjugale, mais bien une catégorie ou un certain type de victime. On arrive donc à la conclusion que cette enquête, en raison de son design, risque fort de sous-estimer le phénomène. Par conséquent, nous remettons donc en question la prévalence qui ressort de l'ESG.

Ceci étant dit, les éléments soulevés ne discréditent pas les facteurs de prédiction identifiés dans les analyses. Ils soulignent seulement qu'il est nécessaire de bien circonscrire l'objet d'étude ou, dit autrement, de prendre conscience de ce que l'on étudie. Ici, on s'est intéressé aux facteurs qui prédisent la violence conjugale subie par les femmes du Québec, plus spécifiquement aux comportements violents du conjoint actuel. En dépit des limites du sondage, on ne doit pas perdre

de vue que les facteurs identifiés se rapportent à des situations violentes dans lesquelles les femmes se trouvaient toujours au moment de l'entretien. En somme, les résultats de cette étude exploratoire sont intéressants, mais s'appliquent à un groupe particulier de victimes de violence conjugale, à savoir des victimes qui sont dans des situations à risque et qui demeurent invisibles aux yeux des autorités, car elles, dans la très grande majorité, ne signalent pas ou ne portent pas plainte à la police. Les résultats mis en évidence dans les analyses pourraient permettre d'améliorer la détection de ces victimes. On retient notamment que les plus jeunes, mais aussi celles qui présentent des signes de vulnérabilités : incapacité physique ou mentale, prise de médicaments et sentiment de sécurité moindre dans le cas présent, sont exposées à de plus grands risques de victimisation en contexte conjugal.

À la lumière des analyses, on constate également que la violence conjugale est un phénomène complexe qui nécessite une approche multidimensionnelle. L'idée était ici d'examiner les facteurs qui permettent de différencier les femmes qui dévoilent être victimes de violence conjugale de celles qui disent ne pas l'être. La faible prévalence de ce type décelé dans l'ESG, en particulier la violence physique et sexuelle, ne permet pas d'approfondir les dimensions derrière cette forme de violence conjugale, par exemple la fréquence des actes violents. Cette contrainte n'est pas spécifique à cette recherche, peu de données sont habilitées à ce type d'examen. Les connaissances sur la violence conjugale présentent encore plusieurs lacunes. Les chercheurs qui s'intéressent à cette question, bien qu'ils proviennent d'un large éventail de disciplines, ont du mal à combler ces lacunes. Par exemple, on connaît peu les facteurs qui expliquent la **re-victimisation** ou encore la gravité des sévices subis (Cattaneo et Goodman, 2005). L'aspect privé de ce type de victimisation, malgré sa dénonciation grandissante sur la place publique, et la disponibilité des renseignements s'y rapportant expliquent en partie cette difficulté.

Une solution pour comprendre plus amplement les processus et les paramètres de la violence conjugale serait d'examiner les trajectoires de vie de victimes. En criminologie, ce type d'examen a permis de mieux comprendre la carrière de délinquants persistants (Piquero, Farrington et Blumstein, 2007). L'analyse des trajectoires, en combinant la méthode des calendriers d'histoire de vie<sup>11</sup> aux modèles mixtes généralisés<sup>12</sup>, permet de tenir compte des

---

<sup>11</sup> Cette méthode des calendriers peut non seulement améliorer la qualité des données rétrospectives, notamment par la synchronisation des événements, mais elle permet aussi de rendre compte de la séquence des événements et des changements susceptibles de survenir (Freedman, Camburn, Alwin et Young-DeMarco, 1988). Par exemple, l'étude

changements ponctuels de comportement et d'évaluer les effets à court terme de la prise en charge des sujets sur leur trajectoire. Par exemple, il devient possible de mesurer l'impact du passage en maison d'hébergement ou celui lié à l'arrestation du conjoint violent sur l'évolution de la trajectoire. Un tel type d'étude permettrait d'examiner la dynamique et les dimensions derrière l'évolution de la violence conjugale, par exemple de mieux comprendre, la fréquence, la gravité et le signalement aux autorités des actes violents commis en contexte conjugal.

---

de Fisher, Geiselman et Amador (1989) observe que les victimes et les témoins d'actes criminels donnent davantage de précisions sur leur expérience lorsqu'ils sont soumis à une méthode qui vise à reconstruire le contexte et les circonstances qui entourent le crime.

<sup>12</sup> Ces modèles renvoient à une gamme variée de méthodes d'analyse qui permettent d'examiner les changements au sein des trajectoires individuelles de développement (Dupéré, Lacourse, Vitaro et Tremblay, 2007).



### Références

- Caetano, R., Ramisetty-Mikler, S. et Harris, T. R. (2008). Drinking, alcohol problems and intimate partner violence among White and Hispanic couples in the U.S. : Longitudinal associations. *Journal of Family Violence*, 23(1), 37-45.
- Caetano, R., Ramisetty-Mikler, S. et Harris, T. R. (2010). Neighborhood characteristics as predictors of male to female and female to male partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(11), 1986-2009.
- Caetano, R., Vaeth, P. A. et Ramisetty-Mikler, S. (2008). Intimate partner violence victim and perpetrator characteristics among couples in the United States. *Journal of Family Violence*, 23(6), 507-518.
- Campbell, J. C. (2004). Helping women understand their risk in situations of intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(12), 1464-1477.
- Cattaneo, L. B. et Goodman, L. A. (2005). Risk factors for reabuse in intimate partner violence. A cross-disciplinary review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 6(2), 141-175.
- Coker, A.L., Smith, P. H., McKeown, R. E. et King, M. J. (2000). Frequency and correlates of intimate partner violence by type : Physical, sexual, and psychological battering. *American Journal of Public Health*, 90(4), 553-559.
- Dupéré, V., Lacourse, E., Vitaro, F. et Tremblay R. E. (2007). Méthodes d'analyse du changement fondées sur la trajectoire de développement individuelle : Modèles de régression mixtes paramétrique et non paramétrique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 97, 1-28.
- Fagan, J. et Browne, A. (1994). Violence between spouses and intimates : Physical aggression between women and men in intimate relationships. Dans A. J. Reiss Jr. et J. A. Roth (dir.), *Understanding and preventing violence : Volume 3. Social influences* (p. 115-292). Washington, DC : National Academy Press.
- Farrington, D. P. et Loeber, R. (2000). Epidemiology of juvenile violence. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*, 9(4), 733-748.
- Felson, R. B. et Lane, K. J. (2010). Does violence involving women and intimate partners have a special etiology? *Criminology*, 48(1), 321-338.
- Fisher, R. P., Geiselman, R. E. et Amador, M. (1989). Field test of the cognitive interview : Enhancing the recollection of actual victims and witnesses of crime. *Journal of Applied Psychology*, 74(5), 722-727.
- Freedman, D., A., Camburn, D., Alwin, D. et Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar : A technique for collecting retrospective data. *Sociological Methodology*, 18, 37-68.

- Frye, V. (2007). The informal social control of intimate partner violence against women : Exploring personal attitudes and perceived neighborhood social cohesion. *Journal of Community Psychology*, 35(8), 1001-1018.
- Garcia-Moreno, C., Jansen, H. A. F. M., Ellsberg, M., Heise, L. et Watts, C. (2005). *WHO multi-country study on women's health and domestic violence against women : Initial results on prevalence, health outcomes and women's responses*. Genève, Suisse : World Health Organization.
- Gartner, R. et Macmillan, R. (1995). The effect of victim-offender relationship on reporting crimes of violence against women. *Canadian Journal of Criminology*, 37, 393-429.
- Gouvernement du Québec. (1995). *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Politique d'intervention en matière de violence conjugale*. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-807/95-842.pdf>.
- Harris, G. T., Hilton, N. Z. et Rice, M. E. (2011). Explaining the frequency of intimate partner violence by male perpetrators : Do attitude, relationship, and neighborhood variables add to antisociality? *Criminal Justice and Behavior*, 38(4), 309-331.
- Hilton, N. Z., Harris, G. T., Rice, M. E., Lang, C., Cormier, C. A. et Lines, K. J. (2004). A brief actuarial assessment for the prediction of wife assault recidivism : The Ontario Domestic Assault Risk Assessment. *Psychological Assessment*, 16(3), 267-275.
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence : Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*. Boston, MA : Northeastern University Press.
- Kantor, G. K. (1990, novembre). *Ethnicity, drinking, and family violence*. Communication présentée au congrès annuel de l'American Society of Criminology, Baltimore, MD.
- Kantor, G. K. (1993). Refining the brushstrokes in portraits on alcohol and wife assaults. Dans S. Martin (dir.), *Alcohol and interpersonal violence : Fostering multidisciplinary perspectives* (p. 281-290). Rockville, MD: National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism.
- Lauritsen, J. L. et Rennison, C. M. (2006). The role of race and ethnicity in violence against women. Dans K. Heimer et C. Kruttschnitt (dir.), *Gender and crime: Patterns of victimization and offending* (p. 303-322). New York, NY : New York University Press.
- Moffitt, T. E. et Caspi, A. (1998). Annotation : Implications of violence between intimate partners for child psychologists and psychiatrists. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 39, 137-144.
- Moffitt, T. E. et Caspi, A. (1999). *Findings about partner violence from the Dunedin Multidisciplinary Health and Development Study*. Washington, DC : National Institute of Justice.

- Piquero, A. R., Farrington, D. P. et Blumstein, A. (2007). *Key issues in criminal career research: new analyses of the Cambridge study in delinquent development*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Rennison, C. M. et Welchans, S. (2000). *Intimate partner violence*. Washington, DC: Bureau of Justice Statistic.
- Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N. et Harper, E. (2008). Violence conjugale postséparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants. Dans S. Arcand, D. Damant, S. Gravel et E. Harper (dir.), *Violences faites aux femmes* (p. 185-207). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Statistique Canada. (2007). *La violence familiale au Canada : Un profil statistique 2007*. Ottawa, Canada : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2009). *Enquête sur le service téléphonique résidentiel 2008*. Récupéré le 18 décembre 2011 du site de l'organisme <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090615/dq090615c-fra.htm>.
- Statistique Canada (2010). *Enquête sociale générale - victimisation (ESG) 2009*. Récupéré le 15 septembre 2012 du site de l'organisme [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2).